Biens classés et zones de protection

Partie de l'ensemble formé par le Tombeau du Géant, situé sur le territoire des communes de Rochehaut et Ucimont, et comprenant les lieux-dits "Les Grandes Falloiges, les Petites Falloiges, Ravers, Queue de Terme, Fond d'Ucimont, Prés de la Semois, Pré de la Bouche à l'eau, Assences de Pigerue, Pré Saint-Firmin, la Pigerue, le Frétis, Goutai de Wires, la Gouttel, la Rigonel, Scoticainay, la Wiré des Quoées, de Couplemou, la Virée du Ru, le Ru".

CLASSÉ Patrimoine exceptionnel - La totalité du site classé présente le caractère exceptionnel.

Identification

Code interne : 84010-CLT-0025-01

Code DGO4 : BOUILLON/21

Localisation

BOUILLON

Ancienne(s) commune(s) : Ucimont, Rochehaut

Cartographie

Cartographie globale :

Cartographie du site :

Décision

Date d'arrêté : 06/12/1976 (classement)

Type(s) de classement

- Site

Liens utiles

Aides régionales : En savoir plus...

Déductibilité fiscale : En savoir plus...

Dossier(s) Lié(s)

84010-CLT-0026-01 | 84010-CLT-0027-01 | 84010-CLT-0028-01

Document(s)

Arrêté - 66.94 Ko

Plan - 329.58 Ko

Tous les documents au format ZIP

Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.